

ALTERNANCE

DUT GMP (2^E ANNÉE)

Contrat d'apprentissage - contrat de professionnalisation



Le **contrat d'apprentissage** et le **contrat de professionnalisation** sont des contrats de travail à durée déterminée de type particulier par lequel un employeur s'engage, outre le versement d'un salaire, à assurer à un jeune travailleur une formation professionnelle méthodique et complète qui est dispensée en partie en entreprise et en partie en centre de formation.

CONTRAT D'APPRENTISSAGE



Pour qui ?

- Jeunes de 16 à 30 ans, sans condition particulière



Où ?

- Secteur privé (artisanal, commercial, industriel, agricole, associatif et professions libérales)
- Secteur public (fonctions publiques d'État, territoriale et hospitalière, ainsi que les établissements publics administratifs)



Rémunération*

1^{ère} année

- De 18 à 21 ans : 41 % du SMIC
- 21 ans et plus : 53 % du SMIC

2^e année

- De 18 à 21 ans : 49 % du SMIC
- 21 ans et plus : 61 % du SMIC



Avantages

- Salaires exonérés de l'impôt sur le revenu dans la limite du montant annuel du SMIC
- Aides de la région (aide de rentrée, aide transport, hébergement, restauration)

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



Pour qui ?

- Jeunes de 16 à 25 ans
- Demandeurs d'emploi de 26 ans et plus



Où ?

- Secteur privé
- Etablissements publics industriels et commerciaux



Rémunération*

- Moins de 21 ans : 65 % du SMIC
- De 21 à 25 ans : 80 % du SMIC
- 26 ans et plus : 100 % du SMIC ou 85 % du salaire minimum conventionnel

** Les conventions, les accords collectifs ou l'entreprise elle-même peuvent prévoir des rémunérations supérieures.*

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Former des responsables techniques capables d'analyser et de participer à la conception de systèmes mécaniques dans tous les secteurs de l'industrie
- Permettre aux futurs diplômés de contribuer à la compétitivité des entreprises à toutes les étapes de la vie d'un produit, de la conception à la réalisation avec la maîtrise des coûts, qualité, délais
- Approfondir la CAO (Autocad®, Inventor®, Catia®), le dimensionnement des structures, la commande numérique et la fabrication automatisée de produits manufacturés
- Sensibiliser à l'écoconception et au management environnemental

CONDITIONS D'ADMISSION

Profil des candidats : les titulaires d'un baccalauréat S (option SI, M, P, SVT), STI2D, éventuellement d'autres séries et options, et du DAEU

1. Constitution d'un groupe de classe intéressé par l'alternance en fin de semestre 1 (entretien de motivation)
2. Accompagnement des étudiants dans leur projet d'alternance durant le 2^e semestre (recherche d'entreprises, CV, lettre de motivation)
3. Validation obligatoire des semestres 1 et 2
4. Signature d'un contrat avec une entreprise
5. Validation du niveau bac +2 de la mission d'alternance confiée à l'alternant

ORGANISATION DES ÉTUDES

➤ Rythme

Rythme moyen de l'alternance : 4 semaines en entreprise, 4 semaines à l'IUT

➤ Suivi

L'alternant est encadré par un double tutorat : un tuteur d'entreprise et un tuteur enseignant.

➤ Évaluation

L'alternant est évalué à l'IUT sur les différents modules suivis (sous forme de contrôle continu). Il valorisera ses travaux en entreprise par une soutenance de mémoire en fin de formation.

CONTENU DE LA FORMATION

Semestres 3 et 4

Formation scientifique : mathématiques, dimensionnement des structures, mécanique, sciences des matériaux, informatique

Formation technologique : conception mécanique des produits, production, méthodes, électricité, électronique, automatisme

Formation générale et managériale : expression-communication, langues étrangères, management (organisation de production, qualité et maintenance)

Mise en situation professionnelle : activités en entreprise (évaluées par l'entreprise)

720h réparties sur 24 semaines à l'IUT



APRÈS LE DUT

Métiers visés : concepteur en bureau d'études, designer, responsable d'industrialisation et méthodes, responsable d'unité de production, programmeur CN, contrôleur qualité, technico-commercial, agent de maîtrise en maintenance

Secteurs d'activités : automobile, aéronautique, médical, mécanique, métallurgie, énergies, BTP, agroalimentaire...

POURQUOI FAIRE SON DUT EN ALTERNANCE ?

- ✓ Développer un savoir-faire et savoir-être issus de l'expérience en entreprise
- ✓ Assimiler des connaissances techniques et pratiques recherchées par les employeurs
- ✓ Devenir un véritable professionnel opérationnel
- ✓ Faciliter son insertion sur le marché du travail
- ✓ Bénéficier d'une formation rémunérée
- ✓ Obtenir le statut de salarié et bénéficier de l'ensemble des dispositions applicables aux autres salariés de l'entreprise (horaires et durée de travail^(*), congés payés, RTT, tickets restaurant, primes, chèques vacances, comité d'entreprise...)
- ✓ Gagner en autonomie et en responsabilité
- ✓ Faire ses premiers pas vers l'indépendance
- ✓ Avoir la possibilité de poursuivre ses études

^(*) La durée de travail inclut le temps passé en formation.

CONTACTS

Secrétariat pédagogique : 03 20 67 73 20

iut-gmp@univ-lille.fr

IUT A de Lille, département GMP
Le Recueil, rue de la recherche - BP 90179
59653 Villeneuve d'Ascq CEDEX

www.iut-a.univ-lille.fr

ACCÈS AU DÉPARTEMENT GMP

Par la route

A22 Lille-Gand : sortie Cousinerie

N227 : sortie Roubaix Est, suivre Le Recueil – rue de la recherche

GPS : Latitude : 50.648444 / Longitude : 3.156861

En transports en commun

Consulter le site www.transpole.fr

Destination rue de la recherche à Villeneuve d'Ascq